

Une heuresse initiative

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **15 (1939-1940)**

Heft 38

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-712720>

Nutzungsbedingungen

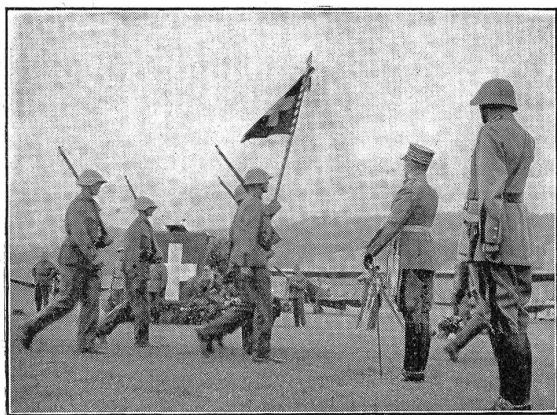
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



No. de censure N/F 1309

Photo Frey

Salut aux nouveaux drapeaux! Le Général, le Chef d'Etat-major général et le Chef d'arme de l'aviation saluent les étendards que le Général Guisan vient de remettre aux groupes d'aviation.

nière les emblèmes du pays par des évolutions précises et le ronflement puissant de ses moteurs.

C'est fini. Les spectateurs s'égaillent sur la route pendant que les compagnies d'honneur, ayant à leur tête les nouveaux étendards, rentrent au cantonnement. Un autre ronflement, un rugissement presque, fait lever la tête au public: les six Messerschmitt ayant pris part à la cérémonie quittent l'aérodrome. Le tonnerre de leurs moteurs et le sifflement aigu de leur course couvrent tout autre bruit. Ils évoluent, piquent vers le sol, se redressent, montent au ciel avec une effrayante précision. « On dirait des oiseaux de proie », dit un petit garçon. Oui, petit, des oiseaux de proie, mais qui eux aussi montent la garde: la garde de notre ciel helvétique, qui doit rester suisse, maintenant et à tout jamais.

Hugues Faesi.

L'éducation pour le cas de guerre

Bien entendu, il ne s'agit pas d'une éducation à la guerre. En effet, il est clair que nous ne voulons pas enseigner à nos enfants à voir dans la guerre une preuve de civilisation ou un « bain d'acier » dont on sortirait purifié et trempé. Nous autres Suisses, nous restons obstinément de l'opinion que les rapports entre les peuples doivent être basés sur le droit, de même que les relations entre individus ou associations ne doivent plus être soumises à la loi brutale du plus fort. Au contraire, elles doivent être réglées de commun accord ou par décision d'un juge dont la sentence est basée sur le droit. Par contre, nous ne pourrions pas éviter de donner à nos enfants une éducation tenant compte d'une guerre possible. En effet, nous devons nous rendre compte que la guerre est un des dangers qui nous menacent et aucun amour de la paix ne libérera le monde de la guerre. Bon gré mal gré, nous sommes donc bien obligés d'y préparer les jeunes et ceci maintenant d'autant plus que les plus récentes formes de la guerre n'épargnent pas la vie pacifique de l'arrière et que nos enfants devront assister aux bombardements aériens; ils verront les maisons s'écrouler ou brûler et les hommes tués par des éclats de bombes ou empoisonnés par les substances chimiques de guerre.

Pour être en mesure de résister avec succès à n'importe quel danger, il est extrêmement important de préparer l'individu de la façon voulue, il doit savoir ce qui l'attend. Un principe prime tous les autres: il ne faut pas se payer de menaces. Rien n'est plus maladroit que d'inculquer la peur d'un danger à un être en période de développement, que ce danger provienne de forces naturelles ou de différends avec les hommes qui nous entourent. La peur et la crainte ne font que paralyser notre force de résistance envers un danger particulier, elles diminuent aussi de façon générale notre sens de la vie et notre volonté de vivre. Il en est de même pour la guerre. Certes, il faut rendre l'enfant attentif aux dangers de la guerre. Mais il faut aussi renforcer sa conviction que notre pays sera peut-être quand même épargné et pour le cas où le pire devrait arriver, renforçons sa certitude que notre préparation militaire et l'organisation de notre défense aérienne civile nous permettront de réduire les dommages à un minimum. (Cette espérance n'est du reste pas dénuée de fondement. Une préparation énergique à la guerre, tant de l'armée que de la population civile, réduit déjà le danger d'une guerre; elle diminuerait aussi beaucoup le nombre des victimes, au cas où notre pays se trouverait entraîné. La guerre de Finlande a montré jusqu'à quel point une défense aérienne énergique est à même de protéger la population civile contre de grandes pertes de vies humaines.) En ce qui concerne la guerre aérienne, la meilleure façon d'instruire l'enfant est de le faire collaborer aux mesures destinées à diminuer ces dangers. Même un petit enfant peut se rendre extrêmement utile à la maison ou dans un abri à la cave, en cas d'attaque aérienne ou d'alarme. Il est certes indéniable qu'on crée en quelque sorte un esprit de défense chez l'enfant en utilisant ses forces de façon active; comme n'importe quelle autre activité, ceci lui évitera de se trouver sans défense en présence de ces dangers et de ces impressions; il arrivera même peut-être à les attendre. Tous, nous savons que le travail est le meilleur moyen de se défendre et de vaincre les désillusions et la peur; l'enfant aussi bénéficiera de ce don si nous lui confions une tâche indépendante, n'importe laquelle, dans le cadre de la défense et des mesures de protection domestique. L'accomplissement de la mission confiée l'empêchera d'observer ce qui se passe à l'extérieur; non seulement les souffrances morales dont la guerre aérienne nous menace lui seront épargnées, mais il grandira dans cette tâche qui lui mûrira l'esprit. Il en résultera pour lui un bénéfice qui ne sera pas perdu lorsque des temps meilleurs reviendront et qui le rendra capable d'accomplir des actes positifs en temps de paix aussi.

Une heureuse initiative

On se souvient qu'en automne 1939, un groupe de mobilisés d'un régiment jurassien a organisé une vente de *médailles commémoratives pour les troupes frontières*, exclusivement réservées aux officiers, sous-officiers et soldats ayant pris part à ce service, médaille dont la vente devait procurer un bénéfice attribué au « Don national suisse pour nos soldats et leurs familles ».

Cette initiative, entièrement désintéressée, a permis, au mois de janvier 1940, d'effectuer un premier versement de fr. 1000.— en faveur de l'œuvre en question, et maintenant, le succès rencontré par les organisateurs a été tel, qu'un nouveau versement de fr. 1000.— vient de s'ajouter au premier, permettant d'augmenter d'autant les ressources de cette œuvre patriotique par excellence qu'est le « Don national suisse ».

On est heureux de pouvoir ainsi féliciter les organisateurs de cette initiative et remercier les acheteurs de la médaille, pour cet acte de solidarité et d'entraide en faveur de nos soldats, en souhaitant encore à tous bonne chance pour l'avenir.